

Bourses & appels à pr jets

DOCUMENTAIRE AUDIOVISUEL

Courts métrages
Longs métrages
Cinéma
Télévision

DOCUMENTAIRE RADIOPHONIQUE

Pièces unitaires
Séries

DOCUMENTAIRE INTERACTIF

Webcréation
VR
Transmédia

LITTÉRATURE BD ILLUSTRATION

Littérature
Poésie
BD
Illustration
Littérature
jeunesse
Ouvrages
scientifiques et
pédagogiques

La  est votre société d'auteurs — www.scam.be

Les bourses et appels à projets de la Scam : *un arsenal de coups de pouce pour les projets littéraires, documentaires et interactifs*

Les bourses constituent la colonne vertébrale de l'action culturelle de la Scam. Elles interviennent à toutes les étapes du développement des projets (de l'écriture à la diffusion en passant par la formation) et se veulent un soutien direct aux auteurs lorsqu'ils sont seuls et manquent d'appuis. Ces bourses – qui ne sont pas taxables – sont exclusivement réservées aux auteurs membres de la Scam.

Pour quels projets demander une bourse à la Scam ?

Les bourses soutiennent les projets des auteurs dans toutes les disciplines gérées par la société : littérature (littérature générale, jeunesse, BD et illustration, essais...), documentaire audiovisuel (cinéma, télévision, courts et longs métrages), et radiophonique et création interactive documentaire (webcréation, transmedia, VR...).

Des bourses attribuées par des auteurs

La particularité de ce programme est qu'il est mis en œuvre par les auteurs du Comité belge de la Scam : ce sont eux qui élaborent ce catalogue, étudient les dossiers et attribuent les bourses. Ils se réunissent et délibèrent dans un délai de six semaines après la clôture des candidatures.

Soumettre votre demande de bourse

Réunissez toutes les pièces dans un seul dossier (pdf ou word) de 5 pages maximum – si vous avez

déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la Scam, qui pourra le consulter in extenso sur demande.

Vous n'avez plus qu'à le télécharger via le formulaire en ligne : www.auteuronline.be accessible grâce aux codes fournis lors de votre adhésion ou sur demande.

Calendrier

Pour la majorité des bourses, deux dates de remise des dossiers ont été fixées : l'une au printemps, chaque année le 15 mai, et l'autre à l'automne, chaque année le 15 octobre. Dans les autres cas, les dates de remise sont précisées. Chaque auteur reçoit une réponse dans un délai de 6 semaines après la clôture des candidatures.

Répartition équitable des aides

Merci de bien noter que pour partager au mieux les bourses entre tous les auteurs :

- La priorité sera donnée aux auteurs n'ayant pas ou peu reçu de bourses et n'ayant pas encore de producteur ou d'éditeur ;
- Chaque auteur peut recevoir au maximum 3 fois la bourse d'aide au développement de projet dans sa carrière (toutes les bourses reçus avant 2017 comptant pour une seule) ;
- À chaque session, 1/3 du budget disponible sera réservé aux 2^{èmes} œuvres, et 2/3 à toutes les autres.



CONTACT

Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser à Anne Vanweddingen et Célyne van Corven, du Service d'actions culturelles : T +32 (0)2 551 03 20

actionculturelle@sacd.be - www.scam.be

Facebook : Scam.be – Twitter : @Scam_Be

Sommaire

LES BOURSES ET APPELS À PROJETS

P.5 — Documentaire Audiovisuel

p. 6 — Bourses

aux films de fin d'études

p. 7 — Bourses

« Avis sur scénario »

p. 8 — Bourses

de développement de film documentaire

p. 9 — Bourses

Un ticket pour les Festivals internationaux

P.10 — Documentaire Radiophonique

p. 11 — Bourses

« Avis sur projet »

p. 12 — Bourses

Un ticket pour... Festivals internationaux radio / workshops / formations

p. 13 — Gulliver

programme international francophone de créations radiophoniques

P.14 — Documentaire interactif

p. 15 — Bourses

« Avis sur projet »

p. 16 — Bourses

de développement d'une œuvre interactive

p. 17 — Bourses

Un ticket pour les Festivals internationaux / workshops / formations

P.18 — Littérature, BD, Illustration

p. 19 — Bourses

« Avis sur manuscrit »

p. 20 — Bourses

de développement de projet littéraire

p. 21 — Bourses

de résidence de travail à Passa Porta

p. 22 — Bourses

Un ticket pour les Festivals ou Salons littéraires internationaux

p. 23 — Bourses

Un ticket pour le Festival d'Angoulême

P.24 — D'autres bourses et appels à projets de nos partenaires

p. 25 — Brouillon d'un rêve

Scam France

p. 25 — Étoiles de la Scam

Scam France

↳ Documentaire Audiovisuel

Pour les projets de

—

Documentaire unitaire
Série
Animation

—

Court-métrage
Long-métrage

—

Cinéma
TV

BOURSES aux films de fin d'études

Pour les projets de films documentaires.

La Scam propose aux étudiants de dernière année des écoles de cinéma IAD, INRACI, INSAS, KASK, La Cambre, RITS et Sint-Lukas des bourses de 500 € pour le soutien à la réalisation de leur film de fin d'études. Ces bourses sont accordées pour la prise en charge de frais liés à la réalisation du film de fin d'études ou à la post-production, sur demande motivée de l'étudiant.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes en dernière année d'études en réalisation dans une des écoles de cinéma citées plus haut.
- Vous êtes le réalisateur du film pour lequel vous demandez une bourse.
- Votre demande est appuyée par le responsable de l'atelier de production de votre école.
- Vous n'êtes pas membre d'une société d'auteurs autre que la Scam pour le répertoire audiovisuel.

Le bénéfice de la bourse est conditionné à :

- La mention du soutien de la Scam qui figurera au générique du film et sur les documents de présentation et promotion.
- L'engagement de l'auteur à adhérer à la Scam et à envoyer une copie du film terminé.

Pour plus d'information sur l'adhésion :
servicedesauteurs@scam.be



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf)
de 5 pages maximum*

- ➔ Lettre de motivation justifiant la demande
- ➔ Une présentation du projet
- ➔ CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la Scam, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

à l'adresse servicedesauteurs@scam.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Les dates sont variables en fonction des écoles et seront communiquées sur demande.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

BOURSES

“Avis sur scénario”

Pour les projets de films documentaires

La Scam propose une aide pour les auteurs ayant besoin de l'avis d'un expert de leur choix sur un projet de film documentaire en cours d'écriture. Grâce à la bourse « avis sur scénario », elle rémunère (250 euros) un expert pour une analyse du scénario, une séance de travail avec l'auteur et la rédaction d'une note de synthèse (reprenant par exemple les points à retravailler et les solutions envisagées).

Si l'auteur n'a pas identifié d'expert, la Scam lui fera une proposition.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge.
- Vous êtes l'auteur d'au moins un documentaire audiovisuel qui a été diffusé dans un cadre professionnel.
- Vous avez une première version d'un scénario documentaire.



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf) de 5 pages maximum, scénario non compris*

- ➔ Lettre de motivation justifiant la demande (et présentant éventuellement les objectifs prévus et le planning de travail prévisionnel ainsi que l'expert identifié)
- ➔ Une version complète du scénario
- ➔ Tout élément d'appréciation/présentation jugé utile (synopsis, intentions, premières recherches, etc.)
- ➔ CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la Scam, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le 15 mai ou au plus tard le 15 octobre.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas introduire une demande l'année suivante.

BOURSES

Aide au développement de projets

Pour les projets de films documentaires

La Scam propose des bourses de 1.000€ ayant pour vocation de soutenir des projets en écriture ou en développement, et d'être au plus près des désirs de création des auteurs auxquels elles donnent un coup de pouce, indépendamment de leurs conditions de production ou de diffusion.

Ces bourses peuvent être demandées pour la prise en charge de frais induits par la spécificité du projet lui-même, comme par exemple la remise d'un dossier à la Commission du film, le sous-titrage d'un court-métrage, des déplacements liés à l'élaboration du projet (repérages, voyages d'immersion, rencontres d'experts...), l'achat de matériel spécifique (ouvrages, logiciels...), etc. Sont exclus de l'objet de la bourse les frais qui ne seraient pas directement et spécifiquement générés par le projet lui-même.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur ;
- Vous êtes l'auteur d'au moins un film documentaire qui a été diffusé dans un cadre professionnel ;
- Vous avez un projet de film documentaire ;



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf) de 5 pages maximum*

- ➔ Lettre de motivation justifiant la demande
- ➔ Une présentation du projet
- ➔ Un budget prévisionnel du projet précisant les autres financements – privés ou publics – obtenus ou en attente
- ➔ CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la Scam, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard **le 15 mai** ou au plus tard **le 15 octobre**.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

BOURSES

“Un ticket pour...” les Festivals, Forma- tions et Workshops internationaux *Pour les projets de films documentaires.*

La Scam propose des bourses pour les auteurs d'un projet de documentaire qui souhaitent se rendre dans un festival de documentaire, une formation ou un workshop à l'étranger pour y rencontrer des partenaires ou pour faire évoluer leur projet au contact d'autres professionnels.

La bourse est d'un montant de 250€ à 750€ (en fonction de la localisation du festival).

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge.
- Vous avez déjà reçu des droits d'auteur en provenance d'une société de gestion collective.
- Vous avez un projet de documentaire en écriture ou en production dont le développement en Belgique est (ou sera) en cours.
- Vous souhaitez vous rendre à l'étranger dans un festival, une formation ou un workshop dans le cadre du développement de votre projet.



COMPOSITION DU DOSSIER

En PDF ou Word en un seul fichier*

- Lettre de motivation justifiant la demande de bourse
- Présentation de la formation ou du festival et devis des frais à engager
- Présentation du projet en écriture ou en développement
- CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la Scam, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard **2 mois** avant le début du festival ou workshop.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

↳ Documentaire radio

Pour les projets de

—

Documentaire unitaire

Série

—

Court-métrage

Long-métrage

BOURSES

“Avis sur projet”

Pour les projets de documentaires radio, pièces courtes et longues, unitaires ou série.

La Scam propose une aide pour les auteurs ayant besoin de l'avis d'un expert de leur choix sur un projet de documentaire radiophonique en cours d'écriture. Grâce à la bourse « avis sur projet », elle rémunère (250 euros) un expert pour une analyse du projet, une séance de travail avec l'auteur et la rédaction d'une note de synthèse (reprenant par exemple les points à retravailler et les solutions envisagées).

Si l'auteur n'a pas identifié d'expert, la Scam lui fera une proposition.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge.
- Vous êtes l'auteur d'au moins un documentaire radiophonique qui a été diffusé dans un cadre professionnel.
- Vous avez une première version d'un projet de documentaire radiophonique.



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf) de 5 pages maximum, projet non compris*

- Lettre de motivation justifiant la demande (et présentant éventuellement les objectifs prévus et le planning de travail prévisionnel ainsi que l'expert identifié).
- Une version complète du projet
- Tout élément d'appréciation/présentation jugé utile (synopsis, intentions, premières recherches, etc.)
- CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la Scam, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER
via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS
Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas introduire une demande l'année suivante.

BOURSES

“Un ticket pour...”

Festivals Internationaux de radio / workshops / formations...

Pour les documentaires radio.

La Scam propose des bourses pour les auteurs de documentaire radiophonique qui souhaitent se rendre dans un festival international de radio (Prix Europa, Longueur d’Ondes...) pour y rencontrer des partenaires, pour faire évoluer leur projet au contact d’autres professionnels. La bourse peut également être demandée pour des workshops ou formations professionnels nécessaires à l’élaboration du projet.

La bourse est d’un montant de 250€ à 750€ (en fonction de la localisation du festival ou workshop).

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge.
- Vous avez déjà reçu des droits d’auteur en provenance d’une société de gestion collective.
- Vous avez un projet de documentaire radiophonique en écriture ou en production dont le développement en Belgique est (ou sera) en cours.
- Vous souhaitez vous rendre dans un festival ou workshop dans le cadre du développement de votre projet.



COMPOSITION DU DOSSIER

En PDF ou Word en un seul fichier*

- ➔ Lettre de motivation justifiant la demande de bourse
- ➔ Si nécessaire, présentation du workshop ou de la formation et devis des frais à engager
- ➔ Présentation du workshop ou festival en écriture ou en développement
- ➔ CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l’envoyer, mais l’administration se réserve le droit d’en présenter une version réduite au Comité belge de la Scam, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard **2 mois** avant le début du festival ou workshop.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse l’année suivante.

GULLIVER (petit et grand) programme international francophone de créations radiophoniques *Pour les projets de radio – fiction ou documentaires.*

En partenariat avec la RTBF (Par Oüi-Dire), France Culture (Sur les Docks) et la RTS (Le Labo), les ondes radiophoniques francophones sont grandes ouvertes aux auteurs et créateurs radiophoniques de Belgique, de France et de Suisse.

Gulliver (anciennement Du Côté des Ondes) soutient la création et la recherche francophones sur le langage radiophonique à travers un programme d'aide à la création/production d'œuvres radiophoniques. Il est financé par le service de la Promotion des Lettres de la Fédération Wallonie/Bruxelles, la SACD Belgique, la SACD France, la Scam Belgique, la Scam France, la SSA et Pro Litteris, avec les ressources techniques et logistiques de la RTBF.

Aide à la création / production radiophonique :

L'appel à projets a pour objectif de permettre aux auteurs, réalisateurs, ingénieurs du son, écrivains, cinéastes... d'écrire et/ou de réaliser des œuvres originales de fiction et/ou de documentaire (à l'exclusion des reportages et émissions d'information) en exploitant les richesses et les particularités du langage sonore et radiophonique. Pour les projets belges, une attention particulière sera accordée aux œuvres valorisant le patrimoine littéraire belge francophone, et notamment la collection littéraire Espace Nord.

Toutes les œuvres sélectionnées dans le programme sont assurées d'une diffusion à la RTBF. Ponctuellement, France Culture (Sur les Docks et l'Atelier de création radiophonique) et la RTS (Le Labo) interviennent pour co-produire et/ou diffuser certains des projets sélectionnés.

Montant des aides : Le montant des aides à la production est fixé par le comité de sélection et plafonné à 5.000€.

Durée des œuvres : Inférieure à 50 minutes. Au-delà de 50 minutes, les réalisations doivent pouvoir être scindées.



COMPOSITION DU DOSSIER

**Dans cet ordre et en un maximum
de 15 pages**

1. Note d'intention libre présentant le projet (maximum une page). — **2.** Note de réalisation précisant l'originalité de l'écriture radiophonique et la durée de l'œuvre. — **3.** Extrait écrit ou sonore de l'œuvre si elle est déjà en cours d'écriture ou de réalisation (le projet ne peut pas être terminé !) au format MP3. — **4.** CV succinct de l'auteur et du producteur ainsi que des autres collaborateurs éventuels. — **5.** Budget précisant tous les apports financiers y compris les aides, bourses, subsides, etc...



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Les dossiers devront être envoyés au plus tard le **31 mars** (consulter le site pour la date qui pourrait être post-posée) à **gulliver@sacd-scam.be** avec en copie **actionculturelle@sacd-scam.be** et **pat@rtbf.be**

Attention : pour éviter les pertes et la gestion complexe des envois, chaque dossier devra être envoyé en un seul fichier PDF et les extraits sonores en format MP3. Les fichiers MP3 devront porter le nom du projet, sous peine d'être égarés !

↳ Documentaire interactif

Pour les projets de

—

Web-cr ation

Transm dia

R alit  virtuelle

BOURSES

“Avis sur projet”

Pour les projets de documentaires interactifs : webdoc, VR, transmedia.

La Scam propose une aide pour les auteurs ayant besoin de l'avis d'un expert de leur choix sur un projet de documentaire interactif en cours d'écriture. Grâce à la bourse « avis sur projet », elle rémunère (250 euros) un expert pour une analyse du projet, une séance de travail avec l'auteur et la rédaction d'une note de synthèse (reprenant par exemple les points à retravailler et les solutions envisagées).

Si l'auteur n'a pas identifié d'expert, la Scam lui fera une proposition.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge.
- Vous êtes l'auteur d'au moins un documentaire interactif qui a été diffusé dans un cadre professionnel.
- Vous avez une première version d'un projet de documentaire interactif.



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf) de 5 pages maximum, projet non compris*

- Lettre de motivation justifiant la demande (et présentant éventuellement les objectifs prévus et le planning de travail prévisionnel ainsi que l'expert identifié)
- Une version complète du projet
- Tout élément d'appréciation/présentation jugé utile (synopsis, intentions, premières recherches, etc.)
- CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la Scam, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard **2 mois** avant le début du festival/workshop.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

BOURSES

Aide au développement de projets

Pour les documentaires interactifs : webdoc, VR, trans-media...

La Scam propose des bourses de 1.000€ ayant pour vocation de soutenir des projets en écriture ou en développement, et d'être au plus près des désirs de création des auteurs auxquels elles donnent un coup de pouce, indépendamment de leurs conditions de production ou de diffusion. Ces bourses peuvent être demandées pour la prise en charge de frais induits par la spécificité du projet lui-même, comme par exemple la création de prototypes, des déplacements liés à l'élaboration du projet, l'achat de matériel spécifique etc. Sont exclus de l'objet de la bourse les frais qui ne seraient pas directement et spécifiquement générés par le projet lui-même. La bourse sera accordée prioritairement aux projets caractérisés par une recherche artistique dans l'interaction entre différents médias ou explorant de nouvelles modalités de narration.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- Vous êtes l'auteur d'au moins un documentaire interactif qui a été diffusé dans un cadre professionnel
- Vous avez un projet de documentaire interactif



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf) de 5 pages maximum*

- ➔ Lettre de motivation justifiant la demande
- ➔ Une présentation du projet
- ➔ Un budget prévisionnel du projet précisant les autres financements – privés ou publics – obtenus ou en attente
- ➔ CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la Scam, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs ayant reçu cette bourse ne pourront plus introduire de demande pendant 2 ans.

BOURSES

“Un ticket pour...” les festivals, forma- tions et workshops internationaux *Pour les documen- taires interactifs : webdoc, VR, trans- media...*

La Scam propose des bourses pour les auteurs d'un projet de documentaire interactif qui souhaitent se rendre dans un festival, un workshop ou une formation à l'étranger pour y rencontrer des partenaires, faire évoluer leur projet au contact d'autres professionnels ou renforcer leurs connaissances et leur pratique.

Les bourses sont d'un montant de 250 € à 750 € (en fonction de la localisation du festival).

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge.
- Vous avez déjà reçu des droits d'auteur en provenance d'une société de gestion collective.
- Vous avez un projet d'œuvre de création interactive dont le développement en Belgique est (ou sera) en cours..



COMPOSITION DU DOSSIER

En PDF ou Word en un seul fichier*

- Lettre de motivation justifiant la demande de bourse
- Présentation du projet en écriture ou en développement et du festival/workshop.
- CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la Scam, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard **2 mois** avant le début du festival/workshop.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs ayant reçu cette bourse ne pourront pas introduire de demande l'année suivante.

↳ Littérature Illustration BD

Pour les projets de

—

Roman

Nouvelles

Poésie

—

Bande dessinée

Roman graphique

Illustration

—

Littérature jeunesse

Littérature scientifique
et technique

Essai

BOURSES

“Avis sur manuscrit”

Pour les projets littéraires : littérature générale et jeunesse, BD, romans graphiques, nouvelles, poésie, essais...

La Scam propose une aide pour les auteurs ayant besoin de l'avis d'un expert de leur choix sur un projet littéraire en cours d'écriture. Grâce à la bourse « avis sur manuscrit », elle rémunère (250 euros) un auteur-expert pour une analyse du projet, une séance de travail avec l'auteur et la rédaction d'une note de synthèse (reprenant par exemple les points à retravailler et les solutions envisagées).

Si l'auteur n'a pas identifié d'expert, la Scam lui fera une proposition.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge.
- Vous êtes l'auteur d'au moins une œuvre littéraire qui a été éditée dans un cadre professionnel.
- Vous avez une première version d'un manuscrit.



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf) de 5 pages maximum*

- Lettre de motivation justifiant la demande (et présentant éventuellement les objectifs prévus et le planning de travail prévisionnel ainsi que l'expert identifié)
- Une version complète du manuscrit
- Tout élément d'appréciation/présentation jugé utile (synopsis, intentions, premières recherches, etc.)
- CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la Scam, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas introduire une demande l'année suivante.

BOURSES

Aide au développement de projets

Pour les projets littéraires : littérature générale et jeunesse, BD, romans graphiques, nouvelles, poésie, essais...

La Scam propose des bourses de 1.000€ ayant pour vocation de soutenir des projets en écriture ou en développement, et d'être au plus près des désirs de création des auteurs auxquels elles donnent un coup de pouce, indépendamment de leurs conditions d'édition ou de diffusion. Ces bourses peuvent être demandées pour la prise en charge de frais induits par la spécificité du projet lui-même, comme par exemple des déplacements liés à l'élaboration du projet (repérages, voyages d'immersion, rencontres d'experts...), l'achat de matériel spécifique (ouvrages, logiciels...), etc. Sont exclus de l'objet de la bourse les frais qui ne seraient pas directement et spécifiquement générés par le projet lui-même.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur.
- Vous êtes l'auteur d'au moins une œuvre littéraire du répertoire concerné par la demande de bourse, qui a été éditée dans un cadre professionnel.
- Vous avez un projet d'œuvre littéraire.



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf) de 5 pages maximum*

- ➔ Lettre de motivation justifiant la demande
- ➔ Une présentation du projet
- ➔ Un budget prévisionnel du projet précisant les autres financements – privés ou publics – obtenus ou en attente
- ➔ CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la Scam, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs ayant reçu cette bourse ne pourront plus introduire de demande pendant 2 ans.

BOURSES

Scam de résidences de travail à Passa Porta

Pour les projets littéraires : littérature générale et jeunesse, BD, romans graphiques, nouvelles, poésie, essais...

La Scam met en place en collaboration avec Passa Porta une bourse de résidence de travail pour ses auteurs littéraires au sens large : auteurs de romans, de nouvelles, de poésie, illustrateurs jeunesse, auteurs de BD, de romans graphiques, auteurs d'essais, de livres scientifiques ou pédagogiques... membres de la Scam ou de Auteurs (ou en cours d'adhésion).

Il s'agit de résidences de travail dans un bureau privatif situé au 2^e étage de Passa Porta (Maison Internationale des Littératures) où l'auteur pourra s'isoler pour travailler sur une œuvre en cours.

La bourse comprend :

- La mise à disposition d'une « chambre de travail » pour des périodes de 1 ou 2 semaines entre la mi-septembre et la mi-octobre de chaque année.
- L'occupation des lieux de 9h à 17h avec la possibilité d'y passer la nuit.
- La pièce est équipée d'un bureau, d'un lit 1 personne, Wifi, imprimante (sur demande). Avec un accès à la salle de bain et à la cuisine de l'appartement.
- La Maison des Auteurs prend en charge les frais de location du lieu auprès de Passa Porta ainsi qu'une bourse de 150€ par semaine versée à l'auteur.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge.
- Vous êtes l'auteur d'au moins une œuvre éditée par un éditeur (pas de compte d'auteur).
- Vous avez un projet littéraire (roman, nouvelle, poésie, essai, illustration...) en cours d'écriture.



COMPOSITION DU DOSSIER

En PDF ou Word en un seul fichier*

- ➔ Lettre de motivation justifiant la demande de résidence
- ➔ Présentation du projet en cours (en fonction du degré de développement du projet : synopsis, intentions, extraits...).
- ➔ CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la Scam, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai**.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs ayant reçu cette bourse ne pourront plus introduire de demande pendant 2 ans.

BOURSES

“Un ticket pour...” un festival ou un salon littéraire à l'étranger

*Pour les projets
littéraires : littéra-
ture générale et
jeunesse, BD, romans
graphiques, nou-
velles, poésie, essais...*

La Scam propose des bourses d'un montant de 250€ à 750 € (en fonction de la localisation du festival) pour se rendre dans des festivals ou salons littéraires pour des raisons spécifiques liées à l'élaboration d'un projet en cours. La bourse s'adresse aux auteurs d'œuvres littéraires au sens large : illustration, littérature jeunesse...

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge.
- Vous avez déjà reçu des droits d'auteur en provenance d'une société de gestion collective.
- Vous êtes l'auteur d'au moins une œuvre éditée par un éditeur professionnel dans le répertoire concerné par la demande de bourse.

- Vous avez un projet en cours d'écriture pour lequel vous souhaitez vous rendre dans un festival étranger.
- La bourse ne peut être octroyée lorsque l'auteur est invité par le festival.



COMPOSITION DU DOSSIER

En PDF ou Word en un seul fichier*

- ➔ Lettre de motivation justifiant la demande de bourse
- ➔ Présentation du projet avec extraits éventuels.
- ➔ CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la Scam, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard **2 mois** avant le début du salon ou festival.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

BOURSES

“Un ticket pour...”

Festival de la BD d’Angoulême

Pour les projets de BD ou romans graphiques

La Scam propose des bourses d’un montant de 750 € pour se rendre au Festival de la BD d’Angoulême pour rencontrer des partenaires pour un projet en cours de développement.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge.
- Vous avez déjà reçu des droits d’auteur en provenance d’une société de gestion collective.
- Vous êtes l’auteur d’au moins une œuvre BD éditée par un éditeur professionnel.
- Vous avez un projet en cours d’écriture pour lequel vous souhaitez vous rendre à Angoulême.
- La bourse ne peut être octroyée lorsque l’auteur est invité par le Festival.



COMPOSITION DU DOSSIER

En PDF ou Word en un seul fichier*

- Lettre de motivation justifiant la demande de bourse
- Présentation du projet avec extraits éventuels
- CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l’envoyer, mais l’administration se réserve le droit d’en présenter une version réduite au Comité belge de la Scam, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

↳ **D'autres bourses et appels à projets de nos partenaires**

BOURSES “BROUILLON D’UN RÊVE” -

Scam France

*Pour les projets
dans toutes les
disciplines couvertes
par la Scam*

La Scam France attribue des bourses d’aide à l’écriture baptisées Brouillon d’un rêve, dans toutes les disciplines qu’elle représente :

- documentaire audiovisuel
- documentaire radio et essai sonore
- littérature
- journalisme
- image (photographie et dessin de création)
- écritures et formes émergentes
- création numérique au sein d’une institution (bourse Pierre Schaeffer)
- œuvres institutionnelles et de commande

Retrouvez sur **www.scam.be** le calendrier de ces demandes de bourses, les modalités de candidature ainsi qu’un ensemble de conseil pour composer au mieux votre dossier.



INFORMATIONS

Belgique : actionculturelle@scam.be

France : **Lise Roure**

T +33 1 56 69 58 06

lise.roure@scam.fr

LES ÉTOILES DE LA SCAM

*Documentaires /
reportages / séries
/ œuvres faisant
appel aux nouvelles
technologies / films
institutionnels.*

Depuis 2005, les Étoiles mettent en lumière 30 œuvres déclarées au répertoire de la Scam, de tous les genres ayant été diffusés dans l’année en cours : documentaires, reportages, séries, œuvres faisant appel aux nouvelles technologies et films institutionnels. Les Étoiles apportent aux auteurs une aide financière de 4.000 € ainsi qu’une visibilité dans une profession qui, aujourd’hui, en manque cruellement...



DÉPÔT DES CANDIDATURES

Chaque année avant le 31 janvier pour les œuvres ayant été diffusées pour la première fois entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l’année qui précède. L’appel à candidature est à télécharger sur **www.scam.fr**



INFORMATIONS

France : **Carine Bled-Auclair**

T +33 1 56 69 64 01

candidaturesetoiles@scam.fr

La Scam est une société de droits d'auteurs internationale qui rassemble plus de 38.000 auteurs dans le monde entier. Fondée par et pour les auteurs, elle gère, perçoit et protège les droits des auteurs, les conseille, les soutient et les accompagne dans leur parcours professionnel.

Société de gestion individuelle et collective sans but lucratif, elle propose un service juridique gratuit sur tous les aspects de la vie professionnelle des auteurs, développe une politique d'action culturelle, assure la défense du statut et des intérêts de leurs membres et défend la diversité culturelle et la création.

En Belgique, les 2.600 membres de la Scam sont des auteurs de documentaires audiovisuels, radiophoniques ou interactifs ainsi que d'œuvres littéraires, au sens large (littérature générale et jeunesse, BD, illustration, poésie, littérature scientifique et pédagogique...).

À Bruxelles, elle est abritée à la Maison des Auteurs, qui réunit aussi la SACD, la SOFAM et deAuteurs.



**N'HÉSITÉZ PAS
À NOUS CONTACTER**

MAISON DES AUTEURS

rue du Prince Royal 87
1050 Bruxelles
T. +32(0)2 551 03 20

SERVICE D'ACTION CULTURELLE SCAM

Anne Vanweddigen
Célyne van Corven
T +32 (0)2 551 03 20
actionculturelle@scam.be
www.scam.be

Facebook : Scam.Be – Twitter : Scam_Be
Instagram : Maison_des_Auteurs

